Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 50 (2002)

Artikel: L'escalade sur la médaille ou l'escalade sans médaille
Autor: Campagnolo, Matteo
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728177

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aucune médaille commémorative de l'Escalade n'a été frappée avant 1840[1]. Pourquoi cette réticence de la part des Genevois ? Pourquoi, en deux cent trente-huit ans, les Genevois n'ont-ils pas dédié une seule médaillette aux héros de la « merveilleuse délivrance » de 1602 ? Genève était pourtant alors, depuis trois siècles, une terre d'élection de la médaille : cela avait commencé avec les médailles coulées représentant Jean Calvin et Théodore de Bèze, puis il y avait eu celles consacrées aux traités d'alliance et les prix d'école. Au XVIIIe siècle, les célèbres Jean et Jacques-Antoine Dassier (respectivement, 1676-1763 et 1715-1759) avaient produit de vastes séries métalliques, sans parler des médailles commémoratives remises aux bienfaiteurs vrais ou supposés de Genève[2]. Avant d'avancer une réponse à cette aporie, nous allons décrire brièvement les médailles qui ont vu le jour, ce qui fournira sans doute également quelques éléments d'explication.

Il faut donc remonter à la Restauration, à la veille de la révolution fazyste, pour trouver celle qui est considérée comme la première médaille de l'Escalade (cat. 1). Elle est l'œuvre de Jules Bovy (1810-1844), frère de l'illustre Antoine (1795-1877). Ce dernier créa plusieurs centaines de médailles au cours d'une industrieuse et brillante carrière, mais aucune n'a pour sujet la fête nationale genevoise[3]. Le cadet, conscient de la responsabilité qui lui incombait dans cette œuvre de pionnier, ne fait aucune concession à l'aimable et au superflu. Si sa médaille manque de charme, voire d'art, elle va droit au sens originel de la commémoration. Elle s'intitule, dans le pourtour de l'avers : SOUVENIR DU XII DECEMBRE MDCII · 1840. Le ton religieux de commémoration dans le recueillement domine le reste de la médaille. Le champ est occupé par un modeste écusson de Genève (surmonté du soleil rayonnant avec le nom abrégé de Jésus), et par les paroles essentielles du psaume CXXIV : SI LE SEIGNEUR · N'EÛT SON · PEUPLE ASSISTÉ · C'EN · ÉTAIT FAIT · SANS · ESPOIR DE · RETOUR, psaume entonné pour la première fois à la cathédrale Saint-Pierre, en ce même « doze de dessanbro », alors que le pasteur La Faye rendait grâce à Dieu pour la « merveilleuse délivrance »[4]. Le revers est consacré AUX CITOYENS MORTS EN DEFENDANT LA PATRIE : les dix-sept noms, disposés en deux colonnes dans un cartouche en forme d'écu orné sur ses seuls bords extérieurs, sont à peine lisibles, sans ornements, comme ils l'étaient sur la plaque qui se trouvait alors à l'abandon contre le mur du cimetière derrière l'église de Saint-Gervais[5].

Une médaille portant la signature C RICHARD F (cat. 2) représente – dans un double cercle à gouttière – une figure féminine ailée, cuirassée et drapée, tenant dans sa main droite le drapeau genevois et dans la gauche une couronne de laurier, qui s'appuie sur un monument portant l'inscription suivante : SONT TOMBES POUR LA | REPUBLIQUE D'UNE MORT | GLORIEUSE ET HONORABLE | LE XII DE^E C I Ɔ I Ɔ C II | [suivi de la liste des morts sur deux colonnes][6]. À gauche, lever de soleil émergeant du flanc d'une montagne sur le lac, sur lequel navigue une barque lémanique, toutes voiles déployées. Au revers, la vue de Genève du côté de Plainpalais, que traversent les troupes savoyardes rangées, montre une ville encore plongée dans le sommeil. Les premiers assaillants sont au pied des trois échelles dressées contre la courtine de la Corraterie. Dans le champ, en haut, le soleil du Christ surmonté de la devise de Genève. À l'exergue : GENEVE EN

Sous le titre de notre article, nous avons présenté une conférence à la Société des arts, au palais de l'Athénée, le mercredi 8 décembre 1999, à l'occasion de la 397e commémoration de l'Escalade, qui est à l'origine des lignes qui suivent. – Nous tenons à remercier Olivier Chaponnière, président de la Société genevoise de numismatique, et Roger Durand, président du « Médaillier genevois », de leur apport.

1. Eugène Demole le constatait déjà (DEMOLE 1914, p. 37).

2. Voir BLAVIGNAC 1849 ; DEMOLE 1914 ; et récemment, CAMPAGNOLO 1996, pp. 33-37 ; CAMPAGNOLO 2000, pp. 109-110 et pp. 112-113 ; EISLER 2002. – Il existe cependant un grand nombre d'insignes, édités chaque année, depuis plus de cinquante ans, par la Compagnie de 1602 ; certains, fort réussis, méritent d'être connus (voir DÉDEROD/GAUDET-BLAVIGNAC 1997).

3. HENSELER 1881, n°s 67-80b

4. Voir COLLADON 1883, *ad diem*, cité par GUILLOT/FATIO 1998 [1915], pp. 66-68 ; *R.C.P.* VIII, p. 174-177, p. 276 et pp. 424-425 ; CAMPAGNOLO 1986, p. 358

5. GEISENDORF 1952, pp. 191-193 ; FERRIER 1952, p. 491 et p. 525

6. Ce qui est la traduction française de la partie essentielle de l'inscription du monument aux morts de l'Escalade, telle qu'on la lit encore aujourd'hui, sur le chevet de l'église de Saint-Gervais. À ce propos, signalons que l'érection de la fontaine de l'Escalade au bas de la rue de la Cité, en 1857, aurait donné lieu à la frappe d'une médaille.

1602. L'artiste médailleur s'est inspiré des diverses représentations de l'Escalade, notamment de celle du *Vray discours*, mais n'en a suivi aucune à la lettre[7].

Le *Journal de Genève* du mercredi 12 décembre 1877 rapporte : « Nous avons sous les yeux une médaille de circonstance exécutée par un habile artiste de notre ville [...]. D'un côté, l'on voit un génie ailé, debout, tenant de la main droite le drapeau de la République, tandis que de sa main gauche il dépose une couronne sur un tombeau où sont inscrits les noms des victimes de l'Escalade, tels qu'on pouvait les lire dans le cimetière attenant au temple de St-Gervais. Derrière lui, le soleil se lève sur le lac, symbole de notre belle devise nationale : *Post tenebras lux.* La face opposée représente une très intéressante vue de Genève, prise de Plainpalais, telle qu'elle existait dans l'hiver 1602. À gauche l'on aperçoit le pont de l'Île, couvert de constructions ; au premier plan la troupe de Savoyards appliquant leurs échelles aux remparts et se préparant à les escalader ; en arrière la ville haute, avec les portes de la Treille et de la Tertasse. Tout cela très nettement et très habilement indiqué. Au-dessus, la devise déjà citée, au-dessous les mots : GENEVE EN 1602. Tous ceux qui, chez nous, célèbrent cette bonne vieille fête de l'Escalade voudront se procurer la médaille de M. Richard, que son prix modique (de 1 fr. 50 à 4 fr., suivant le métal) met à la portée de toutes les bourses[8]. »

Cet intéressant petit article émanant de la rédaction du *Journal* nous dispense d'apporter d'autres preuves du fait que la médaille de Charles-Jean Richard (Genève 1832-1911) fut créée effectivement pour l'Escalade de 1877 (275e anniversaire), ce qui a été oublié[9], car la médaille n'est pas datée.

La Section genevoise de la Société suisse de numismatique, animée par un trio d'exception, les numismates Paul Strœhlin, Auguste Ladé et Eugène Demole, participe à la renaissance de la fête en patronnant deux coutumes qui remontent au XVIIe siècle : le déguisement (du reste diversement apprécié) et le banquet[10] ; il en reste des traces, sous forme de jetons de table gravés dans l'étain, l'alliage genevois par excellence, et d'un prix de déguisement (cat. 3-4). Les pièces ne sont pas signées[11].

Signalons encore une médaillette avec bélière de 1892[12]. Ensuite, pour trouver une médaille de l'Escalade, il faut attendre la grande fête du troisième centenaire, celle qui marque le début de la commémoration dans la festivité rituelle que nous connaissons.

Hugues Bovy (1841-1903), qui portait avec grande distinction le nom de famille de son oncle Antoine évoqué plus haut, est l'auteur de la médaille officielle du troisième centenaire (cat. 6) qui a dû remporter à l'époque un grand succès, tant il est vrai que le Cabinet du Musée d'art et d'histoire en conserve plusieurs exemplaires, frappés en quatre métaux différents[13]. Cette médaille d'art est certes la plus travaillée et la plus remarquable de toute la production consacrée à l'Escalade jusqu'à aujourd'hui ! Elle est proche d'une scène célèbre peinte par Édouard Elzingre pour illustrer le récit d'Alexandre Guillot, *La Nuit de l'Escalade*[14], au point qu'elle paraît s'en inspirer ; or, cette fois, la médaille précède le dessin. L'écrivain, pasteur à Saint-Gervais, raconte ainsi la scène : « Tout marchait donc à souhait. Près de deux cents hommes s'étaient déjà répandus sur les remparts et le nombre des envahisseurs ne cessait de s'accroître, lorsqu'un incident imprévu vint précipiter les choses et forcer les Savoyards à se démasquer plus vite qu'ils n'auraient voulu. Un soldat de la Monnaie, Jacques Mercier, ayant entendu quelque bruit dans le fossé, avertit son caporal, François Bousezel, et bientôt tous deux sortent du poste avec une lanterne pour voir s'il ne se passe rien d'insolite. À peine ont-ils fait quelques pas qu'ils se heurtent à

7. Cf. DEONNA 1952, pl. VI-VIII, notamment pour la position des échelles, presque dans le Rhône

8. Et de terminer : « Elle est en vente dès aujourd'hui à la Librairie Georg (Corraterie), ainsi que chez MM. Briquet (Cité), Picard, antiquaire (Quai des Bergues), et Lagier (Rues-Basses), marchand de papier. » *Le Genevois*, du même jour, p. 3, présente la médaille dans des termes semblables, en précisant que quatre francs est le prix de l'exemplaire en bronze, un franc cinquante celui de l'exécution en métal blanc.

9. Voir ROUMIEUX 1878, n° 149 ; MARTIN 1972, n° 73 ; FRIEDLÄNDER 1989, n° 1571

10. Le banquet est une institution aussi ancienne que la commémoration de l'Escalade : à l'origine, il réunissait les blessés du 12 décembre 1602 (voir FERRIER 1952, p. 493, p. 497 et p. 500).

11. Une vieille note manuscrite au CdN indique comme auteurs Cahorn et Furet. Le premier est Auguste Cahorn (1864-1934), dessinateur ; le second est Louis Furet (1871-1926), qui reprit en 1887 l'atelier des Bovy et y continua le travail de médailleur jusqu'en 1926.

12. Avers : VILLE DE GENÈVE ; écusson de Genève orné placé sur deux rameaux d'olivier en sautoir
Revers : 1892 | SOUVENIR | DE L'ESCALADE | NUIT DU 11 AU 12 | DÉCEMBRE | 1602
(Bronze ; Genève, collection Olivier Chaponnière)

13. Voir STRŒHLIN 1901, p. 481 : « Argent [...] cuivre bronzé [...] bronze d'art [...] aluminium [...] étain [...] ». Même choix, avec des variantes dans le tirage, pour la médaille de John Lamunière (1874-1943), cat. 7.

14. Ouvrage avec lequel l'auteur et l'illustrateur, comme Guillaume Fatio l'affirmait dans l'avant-propos, avaient « [élevé] un monument qui fût digne de la mémorable nuit de l'Escalade » (GUILLOT/FATIO 1998 [1915], p. 5 et pp. 28-29).

des hommes armés. Brunaulieu se jette sur le caporal et l'égorge avant qu'il ait eu le temps de crier, mais le soldat lâche son coup d'arquebuse, bat en retraite et parvient à gagner le corps de garde. L'alarme est aussitôt donnée dans la ville [...]. Bientôt la voix grave de la Clémence [...].»

Les efforts et l'enthousiasme de la commission de 1902 eurent pour effet la création de trois autres médailles, et de deux plaquettes de tir (cat. 7-11)[15]. Sans entrer dans les détails, disons simplement qu'elles sont le fruit du climat commémoratif, dont l'avant-propos de Guillaume Fatio au livre illustré par Édouard Elzingre donne le ton[16]. Les armes et les costumes sont proches de ceux que nous connaissons encore aujourd'hui du cortège annuel. La chronique du *Journal de Genève* du samedi 13 décembre 1902 entrouvre une fenêtre sur ce cortège, qui est la grande nouveauté de la commémoration, désormais délivrée «des amusements de mi-carême»: «TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ESCALADE. Le peuple de Genève a fêté dignement, avec un enthousiasme sincère, le 3e centenaire de l'Escalade. [...] Depuis plusieurs mois, nos lecteurs ont été tenus presque quotidiennement au courant des travaux du comité d'initiative. On devait primitivement organiser un grand cortège historique. L'excellent peintre Dunki[17], chargé du dessin des maquettes, fit un remarquable travail qui fut exposé dans les salons du palais Eynard. [...] Le cortège fut renvoyé au printemps[18]. C'est alors que le Cercle des arts et des lettres conçut l'idée de former un groupe historique costumé représentant le peuple de Genève au lendemain de l'Escalade. [...] Ce groupe, qui a donné au grand cortège des citoyens une note pittoresque et colorée, a obtenu le succès artistique et patriotique, qu'il méritait [...] environ 250 participants [suit la description du cortège, tel, que, depuis, on le revoit chaque année].»

Créée à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de l'Escalade, une médaille originale, dont nous reproduisons l'exemplaire en or conservé au Cabinet de numismatique (cat. 12), évoque la monnaie de nécessité à valeur fiduciaire frappée en cuivre en 1590, durant la guerre contre la Savoie. Ces jetons étaient destinés à être échangés contre de la vraie monnaie sonnante et trébuchante, le jour où les caisses de l'État auraient comblé le trou creusé par le financement des opérations militaires[19].

Le choix de l'iconographie était peut-être un peu facile, d'autant plus que le même sujet figurait également sur l'insigne de l'année[20], mais au fond heureux, car cette monnaie destinée à une circulation qu'on souhaitait la plus éphémère possible, portant le «soleil de justice» de Genève comme toute décoration du revers, nous paraît la plus touchante, la plus simple et la plus élégante de toute la longue série de monnaies frappées par la République du XVIe au XIXe siècle.

La médaille frappée à l'occasion de l'Escalade de 1977[21] (cat. 13) est réussie, moins pour son exécution, que pour le traitement essentiel du sujet au revers: le malheureux cavalier savoyard en déroute est projeté en bas de l'échelle dont il descendait, au moment où le canon du boulevard de l'Oye donne de la voix. Quant aux détails de son armement, José-A. Godoy, le savant conservateur des armes du Musée d'art et d'histoire, relève quelques anachronismes, notamment en ce qui concerne l'épée, le coude de la cuirasse, et quelques incertitudes concernant l'armet qui lui couvre le visage[22]. Mais il faut reconnaître que la médaille est d'un grand effet dramatique pour celui qui parvient à en orienter correctement le revers. Il n'a pas été possible d'identifier avec exactitude le modèle de l'iconographie, s'il en existe un. En effet, la position de l'échelle et du Savoyard ne correspond pas aux illustrations anciennes, telles que les avait analysées et résumées Jacques Monod dans un dessin exécuté à la demande de W. Deonna[23]. Elle doit probablement davantage à Elzingre[24].

15. STRŒHLIN 1901, p. 479-480 et p. 483, signale encore la frappe d'une médaillette avec bélière, prime de tir distribuée par les Amis du mannequin (cat. 5), et d'une médaille «populaire, non signée, gravée et frappée» à Stuttgart (Mayer et Wilhelm).

16. Voir notes 14 et 35

17. Sur Louis Dunki (Genève, 1856-1915), voir *AKL*, s.n.

18. Le *Journal de Genève* du mardi 2 juin 1903 publie une chronique détaillée du cortège, qui illustrait en quatre tableaux l'histoire de Genève de 1285 à 1603, avec mille cent participants. Voir [Louis DUNKI, Th. AUBERT], *IIIe Centenaire de l'Escalade · Cortège historique · 1602-1902 · Les Relations de Genève avec la Maison de Savoye*, Genève, 1er juin 1903, dépliant reproduisant les esquisses des costumes, avec un texte descriptif de chacun des quatre groupes: le traité de 1285, l'arrivée de Besançon Hugues et des ambassadeurs de Berne et de Fribourg (1526), les vendanges de Bonne (1590), le peuple de Genève se rend à Saint-Pierre au lendemain de l'Escalade pour le service d'actions de grâce (1602), proclamation de la paix de Saint-Julien (1603).

19. Voir CHOISY 1936, pp. 224-225

20. Voir DÉDEROD/GAUDET-BLAVIGNAC 1997, pp. 22-23

21. L'année précédente, avait été réalisée, pour le cinquantenaire de la Compagnie de 1602, une médaille en bronze (Ø 41 mm, signée Muller, mille exemplaires, *Vaucher* 1984, n° 77), montrant à l'avers l'écu de Genève et un morion.

22. Nous le remercions de ces indications.

23. DEONNA 1952, p. 36

24. Voir GUILLOT/FATIO 1998 [1915], p. 41 et p. 47

La dernière médaille en date fait partie de la série commémorative frappée par la Confédération lors du sept centième anniversaire du Pacte de 1291 (cat. 14). Le choix du sujet est d'autant plus astucieux qu'il établit un lien indirect avec la numismatique genevoise et le symbole le plus populaire de l'histoire de Genève. En effet – avec une retenue bien de notre temps, quelque peu sceptique à l'égard des mythes fondateurs –, le revers de la médaille évoque l'épisode de la marmite lancée sur l'ennemi par la femme du graveur de la Monnaie, Pierre I Royaume[25]. On croit y apercevoir, à la fenêtre d'une tourelle en encorbellement placée sur le côté droit de la porte[26] où se déroule une mêlée assez peu vraisemblable, un personnage disparaissant derrière un gros objet rond[27]. La porte est donc celle de la Monnaie, dont on sait qu'il s'y déroula l'un des épisodes clés de cette nuit mémorable. La gravure dite du *Vray discours,* de 1603, montre bien que l'on se bat à la porte de la Monnoye, mais la fenêtre est vide. Pour ce qui est du vitrail dit de l'Escalade, daté d'avant 1606, il présente une fenêtre occupée par un «pâté» que la tradition a pris pour la tête de Jean Canal, l'ancien syndic tombé glorieusement en organisant le combat vers la porte Neuve[28]. On remarque que – comme sur la médaille de 1991 –, sur le vitrail également, la porte de la Monnoye est le lieu privilégié de la composition, lieu où repose l'échelle descendue des cieux, car «l'œil de Dieu toujours veille, pour voir et garder les bons...», ainsi que le disaient des vers composés en 1603[29]. L'étude minutieuse du vitrail a porté à la réfutation du mythe, et à la supposition que la tête de Canal représente en fait la Mère Royaume qui s'apprête à lâcher son projectile: il faut avouer que la supposition a de quoi séduire[30]. Elle a pour elle l'appui du *Citadin de Genève*, pamphlet écrit précisément en 1606, où on lit: «Vers la Porte de la Monnoye, il y eust aussi une [femme] qui mit par terre son homme du haut des fenêtres d'une maison...» À la suite du «Cé qu'è lainô[31]», dans la gravure attribuée à François Diodati, datant de la moitié du XVIIe siècle, l'épisode a pris toute l'ampleur souhaitable: la marmite a désormais des dimensions colossales[32].

La Société du Médaillier genevois, sous l'impulsion de son président, Roger Durand, et d'Olivier Chaponnière, président de la Commission médaille du Comité du 400e anniversaire de l'Escalade de la Compagnie de 1602, a voulu, quant à elle, marquer de façon particulière le quatrième centenaire, avec la frappe d'une pièce à valeur convertible limitée dans le temps et dans l'espace, le «lièvre[33]». Faute d'une réponse positive de la part des autorités concernées, cette pièce ne verra malheureusement pas le jour. Et il est trop tôt pour présenter des médailles dont la réalisation n'est pas encore assurée au moment où nous écrivons ces lignes. Mentionnons tout de même – parmi plusieurs projets élaborés par la firme Huguenin-Kramer au Locle – celui qui immortalisait le moment clé de l'action[34], l'échec du pétardier qu'on doit au courage et au sang-froid d'Isaac Mercier. Ce dessin a bénéficié des conseils compétents de José-A. Godoy. En revanche, nous pouvons saluer la réalisation d'une monnaie commémorative, qui compensera en partie la déception des Genevois pour le peu d'effort accompli au niveau local: la pièce bimétallique commémorative de 5 francs frappée par la Monnaie fédérale suisse (Swissmint) (cat. 15). L'élément fort en est les échelles des Savoyards, qui semblent monter à l'intérieur de la pièce comme un *perpetuum mobile*.

Avant 1840, donc, point de médailles de l'Escalade. Faut-il croire que le patriotisme genevois date du romantisme, qui a profondément influencé l'histoire des origines des États européens, même des plus anciens, comme la Suisse et la France? Guillaume Fatio, au début du XXe siècle, ne le croyait pas, mais il constatait avec joie que le sentiment patriotique se polarisait autour de l'Escalade[35]: «La célébration de l'anniversaire de l'Escalade fait partie intégrante de la vie genevoise, c'est la véritable fête nationale; on peut même dire que le diapason patriotique vibre à l'unisson du sentiment général qui inspire chaque

25. Plutôt que la herse de la porte Neuve, providentiellement abaissée par Isaac Mercier, qui est le vrai *deus ex machina* de cette nuit épique.

26. «La porte voisine [de la tour dénommée de la Corraterie, puis de la Monnaie] était surmontée d'un corps de logis qui dépendait du bâtiment de la Monnaie qu'on longeait à main gauche en entrant dans la ville. L'atelier de monnayage de la Seigneurie occupait, dès 1543, cet immeuble [...]. Le logis du Maître de la Monnaie comprenait donc au premier non seulement des locaux voisins des ateliers, mais l'appartement au-dessus de la porte de la Monnaie, ce qui explique bien comment Madame Royaume, femme du graveur de la Monnaie, a pu assommer un assaillant avec un pot ou une marmite, peut-être un des ustensiles de fondeur saisi dans les ateliers [...]» (BLONDEL 1952, p. 275).

27. «Et il n'est pas jusqu'au pot de fer, lancé par l'occupante de l'arcade de la Monnaie, Catherine Cheynel, femme de Pierre Royaume, qui ne joue son rôle dans le combat» (GEISENDORF 1952, p. 185).

28. Reproduit maintes fois, par exemple avec un agrandissement du détail en question, dans DEONNA 1952, pl. XIII-XIV

29. Cités par DEONNA 1952, p. 55

30. DEONNA 1952, pp. 56-57

31. Couplet 29

32. DEONNA 1952, pl. XVI-XXVII

33. Allusion au lièvre qui aurait effrayé les Savoyards dans leur marche d'approche nocturne, aux alentours de Genève. Il s'agissait d'une œuvre de l'artiste Roger Pfund.

34. GEISENDORF 1952, p. 183: «À la seconde précise où s'abat la herse, la tentative du Duc est vouée à l'échec.»

35. GUILLOT/FATIO 1998 [1915], avant-propos

commémoration de cet événement, les périodes les plus sombres dans l'existence de la vieille cité étant celles où aucune manifestation extérieure ne vient marquer le retour du onze décembre. Et c'est avec une joie et une fierté également profondes que chacun constate, depuis quelques années, que les cœurs se reprennent à battre plus vite en célébrant le souvenir de cet épisode déjà trois fois séculaire. Cette recrudescence de sensibilité et d'intérêt s'est montrée de diverses façons : par des cortèges historiques, des conférences, des réunions de sociétés, des repas des familles. »

C'est admirablement dit, dense de signification. En relisant ces lignes, j'ai eu l'impression de tenir la réponse à la question posée : pendant de longues périodes de son existence, Genève n'a pas pu célébrer l'Escalade, partant, elle n'a pas pu frapper de médailles commémorant cet événement. Pour comprendre pourquoi aucune médaille de l'Escalade n'a été frappée avant 1840, il suffit de répondre à la double question : premièrement, comment a-t-on fêté l'Escalade jusque-là ; secondement, dans quelles circonstances, et pourquoi frappait-on alors des médailles ? L'histoire de la commémoration est connue : l'étude de J.-P. Ferrier fournit toutes les précisions souhaitées sur l'histoire de la fête. D'autres détails ont été recueillis dans le *Bulletin de la Compagnie de 1602*. En voici un résumé. Le premier anniversaire fut évidemment crucial : le Registre de la Compagnie des pasteurs rend compte que « l'assemblée extraordinaire, appelée extraordinairement aux trois coups de la cloche », chanta les psaumes 124 et 125, puis pria Dieu de protéger Genève de ses ennemis. Ensuite, chacun retourna à ses occupations, sauf, sans doute, les blessés qui banquetèrent ensemble[36]. Le deuxième anniversaire fut également décisif pour le maintien de la commémoration : le Conseil, consulté par la Compagnie des pasteurs, institutionnalisa « la mémoire d'un si grand bénéfice ». Seulement, les gens ne se limitaient pas aux chants des psaumes, comme le souhaitait la vénérable Compagnie, et le Consistoire eut vite fort à faire pour interdire toutes sortes de débordements, des plus innocents aux beuveries les plus intempestives. Fatalement, « la commémoration perd son caractère uniquement religieux ». Vers 1660, et par la suite, le Consistoire et la Compagnie semblent mener un véritable combat d'arrière-garde contre des excès de liesse, contre les premiers « déguisés », comme on disait, et contre d'autres « débauches ». Le Conseil lui-même avait pris l'habitude de chômer cet anniversaire. Bientôt, pourtant, il eut de graves soucis : il devait tenir la bride à la fois aux écoliers et aux pasteurs qui, sur des registres différents – à n'en pas douter –, risquaient de heurter la sensibilité des puissances catholiques environnantes par trop d'invectives. Il semble qu'ils purent constater avec soulagement que le centenaire de 1702 ne donna lieu à aucune célébration particulière.

« On verra, écrit Ferrier, au cours du XVIIIe siècle se poursuivre la lutte entre ceux qui veulent conserver à la célébration de l'Escalade son caractère de fête religieuse et ceux qui entendent manifester leur joie patriotique par ce que la Compagnie des pasteurs considère comme "des excès de débauche et autres désordres". » En Conseil, le débat sur les inconvénients de la fête du point de vue de la politique étrangère paraît devoir aboutir à sa suppression. Seule la pression populaire sauva la fête en 1754, après la « signature du traité de Turin qui mettait fin aux litiges entre le roi de Sardaigne et la République de Genève ». On sait que Rousseau commémorait l'Escalade avec une ferveur recueillie, en exilé qu'il était, loin des excès des Genevois de Paris réunis dans la « Société de l'Escalade », mais avec du vin tout de même. En 1773, le Conseil, furieux et alarmé, fit saisir l'estampe gravée par François Diodati[37], qui risquait de porter préjudice aux relations de bon voisinage avec la Savoie. Le temps était désormais à la prière officielle à Genève pour le roi de Sardaigne. L'Ancien Régime se termine vraiment sans « gloire », sur la suppression de la fête de l'Escalade, après « la dure répression de la prise d'armes de 1782, par

36. FERRIER 1952, pp. 493-499, pp. 501-502, p. 504, p. 506 et p. 526 (aussi pour ce qui suit) ; *R.C.P.* VIII, p. 276

37. DEONNA 1952, pl. XXVI-XXVII

les armées bernoise, française et sarde». À la suite de cette mesure, aussitôt annoncée au roi de Sardaigne, celui-ci fait parvenir l'expression de sa royale satisfaction. Ajoutons, en passant, que cet énième «Secours suisse» fut l'occasion de la frappe de l'énième médaille à distribuer aux officiers du contingent bernois.

En 1793, huit ans plus tard, les Clubs révolutionnaires s'empressèrent, par esprit de contradiction, semble-t-il, de réclamer l'Escalade. Et les Comités de rétablir la fête, non sans éviter une tentative de récupération révolutionnaire par le Résident français. L'année suivante, 1794, on ne s'arrêta pas en si bon chemin, l'Escalade devint fête nationale; pour peu de temps: sous l'Annexion la fête redevint clandestine. À la Restauration, dans un canton désormais à moitié catholique, avec les territoires obtenus de la Savoie et de la France, les autorités demeurent prudentes: la fête fut populaire, le fait des particuliers. Le monument aux morts de l'Escalade demeurait dans le plus lamentable abandon.

J.-P. Ferrier constate que ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que les pasteurs les plus éloquents se chargèrent de redonner à la fête un caractère de plus en plus général. Rappelons que la médaille de Jules Bovy date de 1840, et qu'elle fait expressément référence au monument de Saint-Gervais. En 1867 eut lieu le premier cortège, après ceux de 1793 et 1794. 1898 vit la création de l'«Association patriotique genevoise pour la rénovation de l'Escalade». L'œuvre entamée alors fut achevée par la célébration du troisième centenaire: la fête devenait désormais exclusivement patriotique, toutes les confessions religieuses y adhérèrent. Comme il en va encore de nos jours.

Ce long rappel montre une chose: au cours du XVIIIe siècle – à vrai dire, à partir de 1670, sinon avant –, à part la brève période révolutionnaire indépendante, dont on admettra qu'elle fut trop brève et trop tourmentée, il n'était guère possible qu'une médaille commémorant l'Escalade vît le jour. À la Restauration, également, il fallut attendre que l'Escalade recherchât une place clairement définie dans la vie de la cité, pour avoir une première médaille, patriotico-religieuse, dans la meilleure tradition de la commémoration du XVIIe siècle. Mais la commémoration demeurant le fait d'une communauté de moins en moins dominante, en butte à l'hostilité déclarée de James Fazy et des radicaux, cette première médaille resta sans lendemain. On ne sait ce que pensait Antoine Bovy personnellement de l'Escalade, lui qui aurait su en donner une admirable médaille, mais il est certain qu'il était acquis aux idées de Fazy, car il était politiquement de son côté.

Cela nous amène à aborder la seconde question que nous nous posions: pourquoi frappait-on une médaille?

Incontestablement, le XVIIIe fut le grand siècle de la médaille, à Genève comme en France, avec la famille Dassier. Mais, on l'a vu, il était dans la logique de l'histoire de ce siècle qu'aucune médaille de l'Escalade ne fût alors frappée à Genève. La création d'une médaille demande la réunion d'un savoir-faire et de moyens économiques importants. Il eût été difficile d'y procéder contre la volonté politique expresse, comme on vient de le voir même dans le cas de l'estampe de Diodati, exercice beaucoup moins «sensible» et officiel. Cette constatation nous dispense d'examiner en détail les sujets retenus par les médailleurs au XVIIIe siècle[38].

Au XVIIe siècle, d'autres facteurs firent qu'aucune médaille de l'Escalade ne vit le jour. C'est la période où la médaille jouit – selon J.-D. Blavignac[39] – des faveurs de l'autorité, qui y recourt en tant que récompense honorifique pour grands services rendus à l'État, ou

38. Nous renvoyons le lecteur à BLAVIGNAC 1849, et particulièrement aux pp. 326-331, et à EISLER 2002-2003.

39. BLAVIGNAC 1849, pp. 326-331

comme prix pour le succès dans l'étude, ou comme récompense lors des tirs. Mais faveur signifie aussi contrôle étroit : il n'était guère possible de réconcilier la frappe de telles pièces avec l'événement de l'Escalade. Surtout pendant le première moitié du XVIIe siècle, l'Escalade avait encore un caractère trop austère et trop populaire à la fois. Ce fut le temps des chansons, du « Cé qu'è lainô » avant tout, et des pièces de théâtre. Le peuple n'aurait évidemment pas songé alors, à supposer qu'il en eût les moyens, à faire frapper une médaille. Les documents le prouvent, rien ne se publiait, rien ne s'éditait, sans l'aval de l'autorité ! À moins que ce ne fût pour débiter des éditions sans adresse typographique, à l'étranger...[40] Mais frapper en cachette une médaille, aussi genevoise, de surcroît, était de l'ordre de l'impossible !

Pourtant, il reste comme un regret, après avoir exposé ces bonnes raisons... éminemment raisonnables. Tout de suite après l'Escalade, à chaud, tant qu'on avait le courage d'exécuter les prisonniers et d'exposer sur le gibet les têtes des Savoyards, traités en bandits et en pillards, n'aurait-on pas pu frapper une médaille alors ? Pierre I Royaume, le mari de Catherine Cheynel, la Mère Royaume, lui qui, selon le testament de son petit-fils, fit un pot en étain pour commémorer le geste si opportun, si heureux de sa femme[41], en graveur de la Monnaie de la République qu'il était, aurait bien su et pu créer une médaille pour l'Escalade. Quelques années plus tard n'exécuta-t-il pas la première médaille, qui devait remplacer, à partir de 1616, le prix en espèces institué en 1562 pour les élèves du Collège[42] ? Il manqua donc une occasion unique. Une telle médaille aurait pu servir, avant tout, à consoler les familles des morts, à décorer les blessés de l'Escalade. Il est vrai que ceux-ci avaient des soucis plus immédiats : Isaac Mercier reçut en remerciement deux pièces d'argent, puis la bourgeoisie. Les mœurs n'en étaient pas au point où elles en vinrent en 1769, quand le Conseil fit frapper à Fribourg une médaille d'or pour l'offrir aux vingt-quatre bourgeois, nommés commissaires, car ils avaient pacifié la ville[43]. Pourtant, en 1603, une médaille aurait pu servir aussi de gratification aux troupes confédérées venues défendre Genève après l'Escalade. Pour une telle démarche, il aura fallu attendre le Secours suisse de 1692, quelque quatre-vingt-dix ans plus tard : la médaille présente, une fois de plus, la rade vue du lac[44].

En 1602, n'avait-on frappé que trop rarement des médailles à Genève pour se lancer dans un tel projet ? La médaille de l'école réalisée par Pierre I Royaume a une candeur, un charme qui la rapproche de quelques médailles du XVIe siècle, apparentées étroitement aux seules images profanes admises alors à Genève, les allégories qui servaient de marques d'imprimeur sur les pages de titre des ouvrages imprimés à Genève[45]. Ainsi la médaille de l'alliance entre Genève, Berne et Zurich, en 1584, illustre le dicton « l'union fait la force »[46]. Une autre médaille, qui date sans doute du milieu du XVIe siècle, et qui pourrait être genevoise, représente sur le revers une allégorie de la « Vérité ». L'avers présente les portraits de Jean Calvin et de Théodore de Bèze en conversation, portraits que Calvin acceptait et que Bèze collectionnait[47]... Ces quelques médailles genevoises que l'on peut recenser jusqu'à l'Escalade démontrent que Genève n'était peut-être simplement pas encore prête à placer un sujet d'actualité sur une médaille.

Cela est tout à l'honneur des Genevois – alors fort affairés à répandre de *vrais discours* sur l'entreprise traîtresse tentée par le duc de Savoie, soutenu par le roi d'Espagne et le pape, comme ils le croyaient fermement – de ne pas s'être départis de leur sobriété en fait de médailles, et de n'avoir pas cédé à la tentation de produire, pour une diffusion fautrice de guerre et de haine, des pièces du genre des médailles papales et royales, frappées au lendemain de la Saint-Barthélemy à Rome et à Paris. Il est piquant de constater

40. FERRIER 1952, pp. 505-506 ; SANTSCHI 1978, pp. 65-67, pp. 68-69 (le Conseil redouble de sévérité en période de crise diplomatique) et pp. 73-75 (l'attention du Conseil est constante concernant les publications historiques).

41. Voir DUFOUR 1880, p. 7 et p. 11 (cité par DEONNA 1952, pp. 81-83)

42. Selon BLAVIGNAC 1849, p. 331 : « [...] Rev. : À la voix de la Religion, dont les regards sont fixés vers le ciel où brille le nom de Jéhovah, l'Instruction sort de son tombeau et fait jaillir de son sein le lait de la science ; dans l'arrière-plan on voit une église ombragée par un arbre [...] » ; CAMPAGNOLO 2000, p. 113 et p. 251.

43. DEMOLE 1914, n° 91

44. DEMOLE 1914, n° 80

45. Voir note 43, et CAMPAGNOLO 1996, pp. 36-37

46. DEMOLE 1914, n° 75

47. DEMOLE 1909, p. 6, pl. XIX, n° 5 ; CAMPAGNOLO 2000, p. 113 et p. 251 ; CAMPAGNOLO 1996, pp. 32-33

que ces pièces suscitèrent un certain embarras auprès des générations successives d'historiens de confession catholique, qui voulurent nier leur existence : un des premiers soucis du *Bulletin de la Société du protestantisme français*, qui a fêté son cent cinquantième anniversaire, fut de montrer qu'une telle médaille frappée à Rome avait bien existé, en s'appuyant sur la foi de la publication d'un jésuite, au-dessus de tout soupçon[48]. L'iconographie de la médaille en question est celle de l'exclusion du Paradis. Et elle fut réalisée tout de suite après celle frappée par le pape pour commémorer la victoire de Lépante sur les infidèles, en 1571[49] ! Le pape et le roi de France triomphaient, sans craindre les revirements de l'histoire, alors qu'à Genève, après l'Escalade, l'on renforçait les murailles et l'on tentait par une diversion d'éloigner les opérations militaires ; les hommes qui savaient tenir la plume répandaient les récits de l'Escalade, pour montrer au monde le bon droit de Genève, et aux réformés, *urbi et orbi*, l'hypocrisie du duc et que Dieu veille sur les siens[50].

Pour conclure, sous l'Ancien Régime, dans le domaine de l'auto-glorification et de la célébration, seules virent le jour à Genève les médailles pour le premier et le deuxième centenaire de la Réformation, avec l'écusson et le soleil qui dissipe les ténèbres des vues de Genève. Sous l'Annexion (1798-1813), une médaille célébrant une fête aussi genevoise aurait été impensable, s'il est vrai que même les fêtes Rousseau furent interrompues[51]. Il est donc compréhensible qu'il fallût attendre le grand moment des mythes fondateurs suisses pour que Genève donne une auréole mythique à son histoire.

48. Le dessin de la médaille romaine produit comme preuve par le rédacteur qui n'avait jamais vu la médaille elle-même n'est pas loin de la vérité, ainsi que le montre la comparaison avec la médaille elle-même (voir *B.S.H.P.F.* I, 1853, p. 240, III, 1855, pp. 137-141 ; POLLARD 1985, n° 616, où elle est ainsi décrite : « un ange, tenant la Croix et l'Épée, lutte contre un groupe de Huguenots en fuite »). La médaille de Charles IX dans JONES 1982, n° 106.

49. POLLARD 1985, n° 615

50. Avant de sombrer dans le complexe de la « crise obsidionale » avec les autres Genevois, comme l'a dit avec une formule heureuse Roger Stauffenegger (STAUFFENEGGER 1987, p. 147).

51. CAMPAGNOLO 2002, pp. 45-46

1. Genève, médaille (frappée en argent, bronze et métal blanc) | Jules Bovy (1810-1844), 1840 | Genève, collection Olivier Chaponnière
> Voir ci-dessus, page 201
>> Métal blanc argenté, 6,103 g, Ø 25,10 mm
>>> BLAVIGNAC 1849, n° 248 ; TOBLER-MEYER 1898, n° 3 118 ; FORRER 1911, n°s 4852-4854 ; DEMOLE 1914, n° 79 ; *Vaucher* 1984, n° 64

2. Genève, médaille (frappée en argent, bronze et étain) | Charles-Jean Richard (1832-1911) | Don de l'hoirie H.-J. Gosse, 1901, MAH, inv. CdN 1387
> Voir ci-dessus, pages 201-202
>> Argent, 51,256 g, Ø 46,86 mm
>>> ROUMIEUX 1878, n° 149 ; FORRER 1911, n°s 5175-5177 ; MARTIN 1972, n° 372 (bélière, et tranche gravée indiquant qu'il s'agit du 1er prix du Tir de l'Escalade organisé par les Vieux-Grenadiers en 1892) ; MARTIN 1979, n° 73 ; *Vaucher* 1984, n°s 65, 66 et 67 ; FRIEDLÄNDER 1989, n° 1571

52. Les différentes parties du catalogue sont organisées comme suit :

Dans le chapeau, on trouvera successivement le type de la pièce, son ou ses auteurs, sa date de réalisation, sa collection et son numéro d'inventaire. Sauf indication contraire, les artistes identifiés par leurs dates de naissance et de mort sont genevois ou actifs à Genève.

L'analyse de l'objet est généralement divisée en trois parties : > précède la description iconographique ; >> précèdent la description technique ; >>> sont suivis des références bibliographiques de la pièce.

3. Genève, jeton de banquet | [Auguste Cahorn (1864-1934), Louis Furet (1871-1926), frappe], 1897 | Legs Jarrys, 1940-1941, MAH, inv. CdN 41105
> Avers : SOCIETE SUISSE DE NUMISMATIQUE – SECTION DE GENEVE (lettres imprimées) ; rameaux de laurier noués en sautoir renfermant les écussons de Genève et de la Suisse se chevauchant surmontés du soleil et d'un lambel
Revers : BANQUET | D ESCALADE | SECTION DE GENÈVE | 11 DECEMBRE | 1897
>> Étain, 39,22 g, Ø 42 mm environ

4. Genève, prix de déguisement de la Société genevoise de numismatique | [Auguste Cahorn (1864-1934), Louis Furet (1871-1926), frappe], 1897 | Legs Jarrys, 1940-1941, MAH, inv. CdN 43672
> Avers : SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE [ornement] SECTION DE GENEVE [ornement] (lettres incuses) ; rameaux de chêne et d'olivier en sautoir renfermant l'écusson de Genève surmonté du soleil de Genève
Revers : BANQUET | D ESCALADE | 11 DECEMBRE 1897 | 1R PRIX DE | DEGUISEMENT | [séparation incuse] | LANDSTURM | SONDERBUND dans un cercle de grènetis gravés
Tranche (lettres incuses) : [ornement] DECERNE A HENRI JARRYS – LIEUTENANT DU CONTINGENT DE GENEVE
>> Étain, 84,02 g, Ø 54 mm environ

5. Genève, médaillette | C. Scheffer (dessin), John Lamunière (1874-1943) et Henri Schönenberger (gravure), Louis Furet (1871-1926) (frappe), 1902 | Genève, collection Olivier Chaponnière
> Avers : PATRIE ET AMITIÉ | ECOLE DE TIR | DES AMIS DU | MANNEQUIN | GENEVE | FONDEE | 1873 ; dans le champ : croix fédérale, écusson de Genève, cible et fusil militaire, rameau de chêne
Revers : dans le champ : lutte des Genevois et des Savoyards devant la porte de la Tertasse. À l'exergue : 1602-1902. Signée à droite L. S., à gauche C. S.
>> Argent, 12,495 g (avec breloque), Ø 22 mm environ

6. Genève, médaille d'art | Hugues Bovy (1841-1903), 1902 | MAH, inv. CdN 1393
>Avers : TROISIEME CENTENAIRE DE L'ESCALADE [ornement] GENEVE 12 DECEMBRE 1902 [ornement] | S. E. M. E. EDID. – HUGUES BOVY FEC. ; couronne de feuillage ceinte d'un ruban portant la devise POST | TENE | BRAS | LUX, renfermant l'écusson timbré du soleil de Genève
Revers : Pendant qu'on se bat entre l'enceinte et les murs de la Corraterie de Genève que l'on voit à l'arrière-plan, un Savoyard arrivant sur la muraille est repoussé par un défenseur armé d'une pique et tenant une lanterne. À l'exergue : 12 décembre 1602 ; [logo et signature comme à l'avers]
>> Aluminium, 29,22 g, Ø 60 mm environ
>>> CAHORN 1901, p. 272 ; STRŒHLIN 1901, p. 481 (frappée par Louis Furet), pl. XVI ; MARTIN 1979, n° 74 ; *Vaucher* 1984, n°s 68-69

7. Genève, médaille (frappée en bronze) | John Lamunière (1874-1943), Louis Furet (1871-1926), frappe, 1902 | MAH, inv. CdN 2002-104
> Avers : · FETE · DE · L'ESCALADE · EN · 1902 · ; cercle renfermant l'écusson timbré du soleil de Genève
Revers : ILS SONT VENUS LE XII DE DECEMBRE | MDCII | S.E.M.E. – J. LAMUNIÈRE [signature incuse] ; la Mère Royaume lançant la marmite depuis sa cuisine
Tranche : L. FURET
>> Bronze d'art, 15 g, Ø 33,55 mm
>>> CAHORN 1901, p. 272 ; STRŒHLIN 1901, pp. 481-482 (seconde médaille officielle), pl. II ; *Vaucher* 1984, n°s 70-72

8. Genève, médaille (frappée en argent et en bronze) | Élisabeth Fulpius (épouse Gross, 1878-1973)/Clotilde Roch (1867-1932), Louis Furet (1871-1926), frappe, 1902 | MAH, inv. CdN 2002-106
> Avers : 3e CENTENAIRE écusson de Genève [D]E L'ESCALADE – E. FULPIUS [signature incuse] ; deux Savoyards arrivent en haut des échelles : devant eux la silhouette de Genève endormie
Revers : 1602-1902 – 12 DECEMBRE – C. ROCH [signature incuse] ; hallebardier genevois debout à gauche, portant hallebarde et lanterne, foulant des armes et une échelle brisée ; à l'arrière-plan, vue du lac avec le Salève
Tranche : FURET – 10
>> Bronze patiné, 13,212 g, Ø 30,12 mm
>>> STRŒHLIN 1901, p. 482 (frappée par Louis Furet) ; *Vaucher* 1984, n° 73

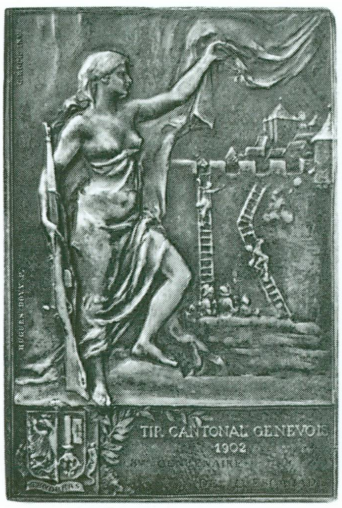

9. Genève, plaquette (frappée en argent, en bronze et en laiton) | Alice Bailly (ou Bally, 1872-1938)/Clotilde Roch (1867-1932)/Hugues Bovy (1841-1903), 1902 | MAH, inv. CdN 2040
> Avers : écusson de Genève [surmontant un ruban avec la devise POST | TENEBRAS | LUX en bas à gauche, TIR CANTONAL GENEVOIS | 1902 ; 3ÈME CENTENAIRE | DE L'ESCALADE [2 lignes incuses] ; figure féminine demi nue [Helvetia ?] tenant un fusil de la main droite et écartant de la main gauche un rideau sur une vue de la courtine de la Corraterie au moment où le canon tire du bastion de l'Oye sur les échelles des Savoyards. Signatures : C. ROCH INV. ; HUGUES BOVY F.
Revers : ARRIVÈRENT | ALORS | DE TOUS | CÔTÉS | SOLDATS DE | GENÈVE | QUI COURURENT | SUR L'ENNEMY | EN LE | CHARGEANT | DE | TOUTES | LEURS FORCES – 12 DECEMBRE 1602 ; la mort du syndic Jean Canal, à la Porte de la Tertasse. Signée ALICE BALLY INV. ; HUGUES BOVY F.
Tranche : L. FURET
>> Bronze patiné, 62,33 g, 60,55 × 40,57 mm
>>> STRŒHLIN 1901, pp. 478-479, pl. XVIII ; MARTIN 1972, n° 400

10. Genève, plaquette (argent) | John Lamunière (1874-1943) et Henri Schönenberger, Louis Furet (1871-1926), frappe, 1902 | MAH, inv. CdN 2002-105
> Avers : écusson de Genève timbré du soleil de justice entouré de la devise de Genève, entre 1602 et 1902 ; IIIE CENTENAIRE | DE | L'ESCALADE | DE | GENÈVE
Revers : 1602 [en haut à droite] ; TIR DE L'ESCALADE 1902 [lettres incuses] ; déroute des Savoyards, à l'arrière-plan, cathédrale Saint-Pierre vue de la Corraterie. Signée J. LAMUNIÈRE | & SCHÖNENBERGER [noms en lettres incuses]
Tranche : L. FURET
>> Argent, 58,883 g, 60,57 × 40,65 mm
>>> STRŒHLIN 1901, p. 480 ; MARTIN 1972, n° 401

11. Genève, médaille (frappée en bronze) | Samuel Mognetti (1820-1904), 1902 | Genève, collection Olivier Chaponnière
> Avers : 300ME ANNIVERSAIRE ; femme portant peplos et chiton tenant une couronne et une palme de la main droite en direction de la plaque portant le nom des morts ; dans la gauche, la lance. À l'exergue : S MOGNETTI
Revers : dans le champ : vue de la ville surmontée du soleil portant en cœur l'écusson de Genève, au moment où les Savoyards dressent les échelles. À l'exergue : 1602 1902 | XII DE
>> Bronze, 11,988 g, Ø 30,50 mm environ
>>> *Vaucher* 1984, n° 74

12. Genève, médaille (frappée en or, en argent et en bronze) | Alfred Inversin (1887-1982), 1952 | MAH, inv. CdN 45204
> Avers : 350ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ESCALADE [lettres incuses dans le pourtour en relief de la médaille]. À l'exergue : [ornement] 1602 – 1952 [ornement] ; cercle de grènetis renfermant l'écusson de Genève surmonté de l'aigle à deux têtes et entouré de la légende GENEVA · CIVITAS · 1602
Revers : pourtour en relief de la médaille orné d'un bandeau ; cercle de grènetis renfermant : rose · POST · TENEBRAS · LVX · . Dans le champ : POVR | ·XII· | SOLS
Tranche : INVERSIN | GENEVE ; 0750 | ART 65 [incus]
>> Or 18 carats, 49,375 g, Ø 41,15 mm, axe des coins 180°
>>> *Vaucher* 1984, nos 75-76

13. Le Locle, médaille (frappée en or, argent et bronze) | Huguenin Frères (frappe), 1977 | Genève, collection Olivier Chaponnière
> Avers : 375e ANNIVERSAIRE DE L'ESCALADE ; écu de Genève orné. HF précédé de 900 [en monogramme en dessous]. À l'exergue : 1602-1977
Revers : dans le champ : Savoyard tombant de l'échelle brisée
Tranche cannelée
>> Argent, 4,978 g, Ø 33,22 mm
>>> *Vaucher* 1984, nos 78 et 79 (le tirage en bronze était réservé à la Compagnie de 1602)

14. Le Locle, Confédération helvétique, médaille (frappée en or) | Huguenin Frères (frappe), 1991 | Genève, collection Olivier Chaponnière
> Avers : 700 Jahre | Eidgenossenschaft | 1291 et 1991 de part et d'autre de l'écusson suisse | rameaux de chêne et de rhododendron en sautoir | 999 | HF [en monogramme] | 700 ANS DE LA CONFEDERATION HELVETIQUE · 700 ANNI DELLA CONFEDERAZIONE ELVETICA
Revers : dans le champ : combat à la porte de la Monnaie | [?] RUPP | ESCALADE DE GENEVE 1602
>> Or, 5,999 g, Ø 20,4 mm

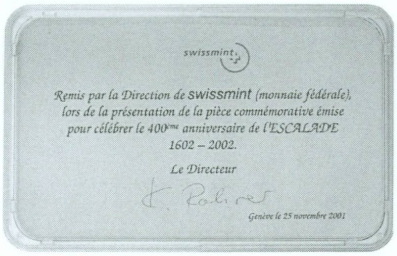

15. Confédération helvétique, maquette de présentation pour la monnaie de 5 fr., coffret signé par le directeur de Swissmint (quatre exemplaires frappés) | Pierre-Alain Zuber (Sierre, 1950, actif à Genève), 2001 | Genève, collection Olivier Chaponnière
> Avers : bordure de légumes CONFOEDERATIO HELVETICA 2002 ; au centre : 5 FR
Revers : ESCALADE – 1602-2002, silhouette de Genève ; envolée d'échelles. Signé : P. A. Zuber
>> Argent, 51,256 g, Ø 32,89 mm

Bibliographie

AKL — *Allgemeines Künstler-Lexikon...*, t. 30, Munich – Leipzig 1992

BLAVIGNAC 1849 — Jean-Daniel Blavignac, *Armorial genevois*, Genève 1849

BLONDEL 1952 — Louis Blondel, «Topographie et défense de Genève · L'époque de l'Escalade (front de Plainpalais)», dans Paul-F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952, pp. 269-297

B.S.H.P.F. — *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, Paris 1853

CAHORN 1901 — Auguste Cahorn, «Médailles du troisième centenaire de l'Escalade à Genève en 1902», *Revue suisse de numismatique*, XI, 1901, pp. 271-272

CAMPAGNOLO 1986 — Matteo Campagnolo, «La Compagnie des pasteurs de Genève entre l'histoire et la légende de l'Escalade», dans Compagnie de 1602 (éd.), *Escalade de Genève · 1602-1986 · Recueil du 384e anniversaire*, Genève 1986, pp. 350-358

CAMPAGNOLO 1996 — Matteo Campagnolo, «La Réformation à Genève: monnaies, médailles et marques typographiques au service d'une idée», *Gazette numismatique suisse*, 182, 1996, pp. 30-37

CAMPAGNOLO 2000 — Matteo Campagnolo, «Jean Calvinκαὶ οἱ περὶ αὐτόν · Choix de médailles et de quelques portraits à l'huile et gravés», dans Jacques Chamay (dir.), *Figures de l'héllénisme à Genève · Homère chez Calvin*, Genève 2000, pp. 103-113 et 248-253

CAMPAGNOLO 2002 — Matteo Campagnolo, «Les trois avatars de la médaille de Jean-Jacques Rousseau par Théodore Bonneton · Deuxième avatar (1878)», *Bulletin des amis du Cabinet des médailles* 14, Lausanne 2002, pp. 45-53

CHOISY 1936 — Albert Choisy, «Les monnaies "pour les soldats de Genève"», *Genava*, XIV, 1936, pp. 221-226

COLLADON 1883 — Ésaïe Colladon, *Journal · Mémoire sur Genève · 1600-1605*, Genève 1883

DÉDEROD/GAUDET-BLAVIGNAC 1997 — Christian Déderod, Richard Gaudet-Blavignac, *Un demi-siècle d'insignes de la Compagnie de 1602 · 1947-1997*, Genève 1997

DEMOLE 1909 — Eugène Demole, *Description des médailles concernant Jean Calvin*, Lausanne 1909

DEMOLE 1914 — Eugène Demole, *Visite au Cabinet de numismatique, ou Coup d'œil sur l'histoire de Genève*, Genève 1914

DEONNA 1952 — Waldemar Deonna, «Les anciennes représentations de l'Escalade (1602)», *Genava*, XXX, 1952, pp. 1-106 et pl. I-XXXVIII

DUFOUR 1880 — Louis Dufour, *La Mère Royaume et sa marmite*, Genève 1880

EISLER 2002-2003 — William Eisler, *The Dassiers of Geneva · 18th-Century European Medallists*, 2 vol., Genève – Lausanne 2002-2003

FERRIER 1952 — Jean-Pierre Ferrier, «Histoire de la fête de l'Escalade», dans Paul-F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952, pp. 487-530

FORRER 1911 — [L. Forrer (réd.)], *Collections numismatiques de feu Dr Paul-Ch. Strœhlin*, Genève, 1911, 3e p. (catalogue de vente)

FRIEDLÄNDER 1989 — [Ueli Friedländer], *Schweizer Medaillen aus altem Privatbesitz*, Zurich [1989]

GEISENDORF 1952 — Paul-F. Geisendorf, «L'Escalade», dans Paul-Frédéric Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952, pp. 153-193

GUILLOT/FATIO 1998 [1915] — Alexandre Henri Guillot, Guillaume Fatio, *La Nuit de l'Escalade · Le onze décembre mil six cent deux*, illustrations d'Édouard Elzingre, Genève 1998 [1915]

HENSELER 1881 — Antonin Henseler, *Antoine Bovy, artiste-graveur en médaille · Sa vie et ses principales œuvres*, Fribourg, 1881

JONES 1982 — Mark Jones, *A Catalogue of the French Medals in The British Museum* · I · *1401-1610*, Londres 1982

MARTIN 1972 — Jean-Louis Martin, *Les Médailles de tir suisses · 1612-1939*, Lausanne 1972

MARTIN 1979 — Jean-Louis Martin, *Médailles suisses*, vol. I, Lausanne 1979

POLLARD 1985 — J. Graham Pollard, *Medaglie italiane del Rinascimento nel Museo nazionale del Bargello* · II · *1513-1640* [Florence 1985]

R.C.P. — *Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève*, publiés par Gabriella Cahier et Matteo Campagnolo, t. VIII, Genève 1986

ROUMIEUX 1878 — Charles Roumieux, *Deuxième description de cent médailles genevoises inédites*, Genève 1878

SANTSCHI 1978 — Catherine Santschi, *La Censure à Genève au XVIIe siècle · De l'Escalade à la Révocation de l'Édit de Nantes*, Genève 1978

SANTSCHI s.d. — Catherine Santschi, «Mythes de l'histoire genevoise», *Dossiers publics*, s.d., n° 43, pp. 26-43

STAUFFENEGGER 1983 — Roger Stauffenegger, *Église et société · Genève au XVIIe siècle*, t. I, Genève 1983

STRŒHLIN 1901 — Paul-Ch. Strœhlin, «Médailles suisses nouvelles», *Revue suisse de numismatique*, XI, 1901, pp. 430-491

TOBLER-MEYER 1898 — Wilhelm Tobler-Meyer, *Die Münz- und Medaillen-Sammlung des Herrn Hans Wunderly-v. Muralt in Zürich*, vol. I, Zurich 1898

Vaucher 1984 — *647 médailles genevoises, collection Henri Vaucher*, Genève 1984 (dactylographié)

Crédits photographiques

MAH, Cabinet de numismatique, Philippe Neri, cat. 1-15

Adresse de l'auteur

Matteo Campagnolo, conservateur, Cabinet de numismatique, Musée d'art et d'histoire, rue Charles-Galland 1, case postale 3432
CH-1211 Genève 3